

LA SITUATION ACTUELLE

“L Institut crée, renouvelle et diversifie ses oeuvres selon les besoins du Royaume de Dieu.”

(R. 11)

1 - 5.0. Introduction

“Pour répondre à ce même dessein (de salut) et à de semblables détresses, l’Institut veut être dans le monde une présence de l’Église évangélisatrice. « (R. 11)

«Les institutions lasalliennes et leur pédagogie sont centrées sur les jeunes, adaptées à l’époque où ils vivent, soucieuses de les préparer à prendre leur place dans la société. Elles se caractérisent par la volonté de mettre les moyens de salut à la portée des jeunes, par une formation humaine de qualité et par une annonce explicite de Jésus-Christ.»

(R. 13).

1 - 5.1. La réalité actuelle

La mission éducative lasallienne englobe 63 116 religieux, religieuses, prêtres et laïcs en association, assurant des fonctions d’enseignement ou de direction dans 914 établissements, situés dans plus de 80 pays et comprenant 784 100 élèves, d’après les statistiques publiées par l’Institut en décembre 1995. Les Frères actuellement engagés à plein temps dans les écoles ou dans d’autres oeuvres éducatives à travers le monde, sont environ 7 % . Le tableau ci-dessous montre la répartition à travers le monde des oeuvres lasalliennes et de ceux qui y étudient actuellement.

Écoles et élèves lasalliens dans chaque continent:

	Afrique	Ameriques	Asie	Océanie	Europe	Total
ÉCOLES	74	325	83	21	409	912
ÉLÈVES	53,075	337,982	112,675	12,278	268,120	784,100

1 - 5.2. Répartition des éducateurs lasalliens (en décembre 1995)

a) Éducateurs lasalliens dans chaque continent :

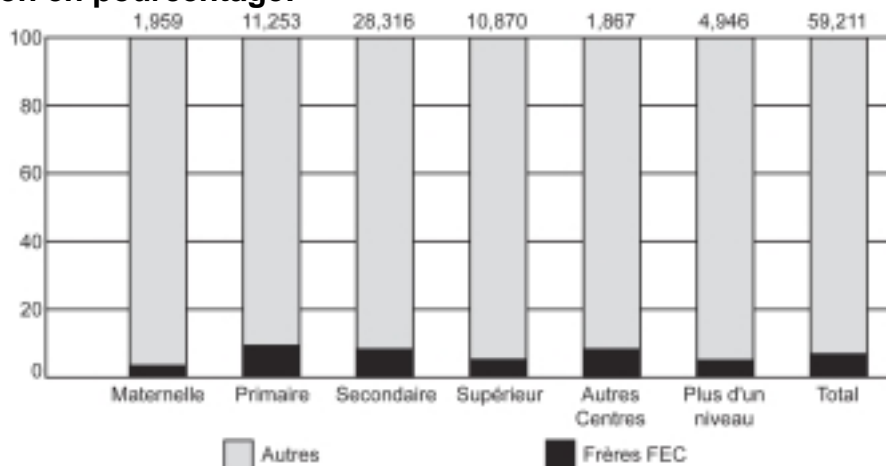
	Afrique	Amériques	Asie	Océanie	Europe	Total
Frères FEC	292	1,649	213	91	1,614	3,859
Frères non FEC	19	52	58	0	28	157
Soeurs	52	204	36	15	101	408
Prêtres	40	307	42	9	178	576
femmes	853	12,055	3,772	518	11,168	28,366
hommes	1,649	12,633	2,902	554	11,966	29,704
Total	2,905	26,900	7,023	1,187	25,055	63,070

Il est important de noter que ces travaux ne donnent pas d'indication sur les Frères qui travaillent dans des institutions autres que celles tenues par les Frères, ni des Frères qui sont effectivement à la retraite. Le nombre total des Frères à cette même date était de 7.225.

b) Frères, et autres personnels des écoles, par niveau:

	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autres Centres éducatifs spécialisés	Travaillent dans plus d'un niveau	Total
Frères FEC	65	968	2,113	318	168	227	3,859
	3.2%	7.9%	6.9%	2.8%	8.3%	4.4%	6.1%
Autres	1,959	11,253	28,316	10,870	1,867	4,946	59,211
	96.8%	92.1%	93.1%	97.2%	91.7%	95.6%	93.9%
Total	2,024	12,221	30,429	11,188	2,035	5,173	63,070
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

c) Répartition en pourcentage:



1 - 5.3. Diversité et extension de la mission lasallienne aujourd'hui

Les écoles et institutions lasalliennes essaient d'être ouvertes à tous ceux et celles qui désirent en bénéficier. Des élèves de toutes cultures et religions y travaillent en communauté chaleureuse avec l'aide d'un corps de professeurs et d'éducateurs aussi divers.

L'enseignement secondaire regroupe 49,9 % des établissements lasalliens. Le grand nombre de professeurs et de responsables engagés dans l'enseignement supérieur presque autant que dans le primaire - est un fait récent. Les 3,3 % qui travaillent dans l'enseignement préélémentaire et les 11,8 % qu'on trouve dans des oeuvres éducatives spéciales - pour les repris de justice, les handicapés, les enfants en danger et autres cas - reflètent une sensibilisation croissante à l'importance cruciale de la prime enfance et le développement d'un engagement lasallien traditionnel au service des dépourvus, des défavorisés et des vulnérables, en réponse à leurs besoins spéciaux. Cela reflète aussi un engagement d'un plus grand nombre de femmes (maintenant près de 44 % du total) dans la mission lasallienne. La majorité des élèves en Asie (à l'exception des Philippines) appartiendrait à la tradition musulmane, bouddhiste, hindoue, confucianiste ou shintoïste. Un bon nombre d'enseignants appartient aussi à l'une ou l'autre de ces traditions.

A tous ces niveaux d'enseignement, les attitudes et les valeurs traditionnelles de l'Institut, telles qu'on les trouve dans l'héritage lasallien, sont à la base de ce qui s'y fait. Les collègues laïcs apportent leur contribution particulière par leur présence de plus en plus grande aux postes de responsabilité, dans cette transition Généralisée de ce qui fut l'école des Frères à l'école lasallienne. La Règle de 1987 indique l'ouverture nécessaire au changement et à la créativité à mesure qu'apparaissent de nouveaux besoins.

“L'école chrétienne, toujours à renouveler, est l'instrument privilégié de l'action des Frères. L'Institut s'ouvre aussi à d'autres formes d'enseignement et d'éducation adaptées aux besoins de l'époque et des pays.”

(R. 3)

1 - 5.4. Enseignement secondaire

Si la mission lasallienne originelle a commencé par les écoles primaires et ne s'est développée que graduellement à travers les pensionnats et les écoles secondaires (Cf I -2.1 et 1-2.2), aujourd'hui c'est environ la moitié des éducateurs lasalliens qui travaille dans les écoles secondaires. Souvent, comme on l'a déjà noté, au sujet de l'expansion en Amérique du Nord et du Sud, l'école primaire originelle est parfois devenue une école secondaire, et, dans un certain nombre de cas, l'école industrielle ou commerciale est devenue collège universitaire ou université.

L'enseignement secondaire est, pour la grande majorité, la dernière étape d'une scolarisation formelle. Par conséquent, dans les 'pays en voie de développement', les établissements pour les jeunes jusqu'à l'âge de quinze ans sont de toute évidence des centres d'acquisition de capacités qui améliorent les possibilités des individus et la richesse sociale. On constate souvent que ces établissements sont pleinement engagés dans la promotion de la société et de

l'économie locales, grâce aux classes d'alphabétisation pour les adultes et à la préparation aux métiers adéquats.

A ce propos, il est particulièrement important d'insister sur le rôle que peuvent jouer les écoles techniques pour une meilleure préparation des jeunes à un métier, en collaborant avec les autorités publiques, les entreprises locales, les syndicats et autres organismes sociaux ou d'enseignement.

1 - 5.5. L'enseignement supérieur

L'industrialisation de l'Europe et l'arrivée des immigrants aux États-Unis d'Amérique amenèrent l'accroissement des populations urbaines pour lesquelles l'instruction primaire traditionnelle fut d'abord indispensable et devint ensuite insuffisante. Les enfants des classes laborieuses et des pauvres en arrivèrent à avoir besoin d'un enseignement secondaire et à le rechercher. A la fois pour des raisons financières et par peur du sécularisme et même de l'anticléricisme des Universités existantes, leurs aspirations à un enseignement au-delà du secondaire auraient été frustrées sans l'apport d'un enseignement supérieur relié à l'Église et donné à un prix modique. Dans les circonstances nouvelles existant aujourd'hui dans de nombreuses parties du monde, les établissements lasalliens d'enseignement supérieur sont maintenant mis à l'épreuve, face à la détérioration des centres urbains où beaucoup d'entre eux se sont développés.

“Beaucoup de grand centres urbains dans le monde possèdent des quartiers importants qui sont en déclin continu ou rapide. En conséquence, la pauvreté urbaine constitue l'un des grands problèmes de stratégie auquel les universités lasalliennes doivent faire face, spécialement par rapport à cette dimension de leur mission qui met l'accent sur la justice, la responsabilité collective, la réflexion morale sur les conditions sociales, et l'engagement à offrir l'accès à une éducation humaine et chrétienne de grande qualité à toutes les classes sociales, spécialement aux nécessiteux” (Frère James Gaffney, à la réunion des Chefs d'Établissement d'enseignement supérieur lasalliens).

(Encuentro 4, Rome, juillet 1995).

Les statistiques publiées par le Secrétariat Général de l'Institut montrent qu'en 1995 un huitième de tous les élèves fréquentant les établissements lasalliens appartenait à l'enseignement supérieur, et que, dans l'ensemble des Frères et collègues, un sur cinq travaillait à ce niveau comme enseignant, responsable ou accompagnateur. Ceci représente en nombre l'équivalent du personnel engagé dans l'enseignement primaire. Le nombre des établissements supérieurs lasalliens atteint 76, répartis dans 19 pays.

La réponse lasallienne à la demande d'un enseignement supérieur a consisté à développer, avec un certain pragmatisme, une formation diversifiée dans des universités, des instituts technologiques et des centres de formation de professeurs, inspirés autant par les besoins perçus que par les modèles préexistants. Chacune de ces institutions s'efforce d'être présente dans la société qui l'entoure, de répondre à la culture de celle-ci et de s'adapter aux besoins locaux. Les programmes de recherche tendent à soutenir les initiatives industrielles locales, et, quand les circonstances sont favorables, des recherches fondamentales et théoriques sont

menées.

“Les institutions lasalliennes et leur pédagogie sont centrées sur les jeunes, adaptées à l’époque où ils vivent, soucieuses de les préparer à prendre leur place dans la société.

- Lorsque les Frères s’adressent à des adultes, ils s’inspirent de la même attention aux personnes et adaptent leurs méthodes en conséquence.”

(R. 13)

1 - 5.6. Une tradition lasallienne particulière : la formation des maîtres et des catéchistes.

La tradition de l’Institut dans le domaine de la formation des maîtres et de la préparation des catéchistes a été maintenue depuis l’époque du Fondateur, à la fois dans des écoles normales appropriées et dans les programmes complets de formation professionnelle des jeunes Frères. La Règle de 1987 note :

Depuis leur fondation, les Frères ont contribué à promouvoir le laïcat chrétien spécialement parmi les éducateurs qui désirent faire de leur métier un ministère évangélique.

“Les Frères coopèrent à la formation des maîtres chrétiens. Ils contribuent ainsi à l’affermissement de leur compétence, à l’épanouissement de leur engagement dans l’Église et dans le monde de l’éducation.”

(R. 17)

Une des caractéristiques de l’évolution dans le domaine de cette formation professionnelle est le souci de maintenir une relation étroite entre les réalités locales et l’approche de la formation des maîtres.

1 - 5.7. Programmes d’alphabétisation et de soutien social

Il y a une demande insistante et croissante pour une implication dans la vie des jeunes vivant dans des circonstances particulièrement difficiles, spécialement là où l’urbanisation croissante menace la cohésion des cultures sociales, et, de façon paradoxale, limite souvent les possibilités d’une instruction valable. Les pauvres eux mêmes sont isolés et exposés à l’exploitation. L’influence des médias peut provoquer une distorsion des valeurs. L’extrême pauvreté peut priver certaines personnes de la dignité humaine minimum, menant même à leur exclusion de la société des mieux lotis. L’inégale répartition de la richesse et l’accès restreint aux ressources tendent à nourrir la frustration et à miner le sentiment de sa propre valeur. Ceci a été perçu par les Capitulants du 40^{ème} Chapitre Général : dans leurs « orientations concernant les pauvres et la justice’; ils invitent les Frères à

“travailler directement à l’éducation des jeunes économiquement pauvres (enfants d’ouvriers, de sous-prolétaires, de migrants), des victimes de l’injustice sociale, des handicapés, des délinquants, etc.”

(C. 403, p 79)

De jeunes délinquants ou des enfants reconnus par les tribunaux comme courant des risques particuliers, sont pris en charge selon une tradition en honneur depuis le développement du pensionnat de Saint-Yon au temps de Jean-Baptiste de La Salle. Il n'est donc pas surprenant de noter que partout les Lasalliens sont de plus en plus impliqués dans diverses formes d'éducation pour les parents, dans des aides de soutien aux familles et dans des projets en faveur d'enfants de la rue, d'enfants sans abri, de jeunes délinquants, dans des villages et des villes d'enfants, et aussi dans de nombreuses formes de défense des jeunes. Beaucoup de projets récents, avec leur approche globale de l'éducation, visant à la fois le développement intellectuel et moral, et le soutien du milieu dans lequel ils grandissent, ne peuvent pas être aisément classés dans les regroupements traditionnels adoptés ici.

Une «pédagogie des pauvres», moins formelle, permet aux éducateurs d'aller là où sont les jeunes et d'y être pour eux une présence du Christ. Partout où la mission est spécialement adaptée pour faire face aux besoins des pauvres eux-mêmes, ceux qui y travaillent sont de plus en plus impliqués dans un large éventail d'autorités, de religions, de cultures et de ressources, à travers une approche sociale de l'éducation des défavorisés. La participation des femmes qui a considérablement enrichi la mission lasallienne dans son ensemble, a notablement amélioré la compréhension des besoins des familles et développé les aides qu'on peut leur apporter.

“Au sein de ces communautés éducatives, jeunes et adultes sont invités, dans le respect de leur conscience, à intégrer leur culture et leur foi, et à se mettre au service de la société et de l'Église.”

(R. 13a)

1 - 5.8. Scolarisation informelle

L'incidence de ceux qui «décrochent» de la scolarisation normale est un rappel du fait que beaucoup d'élèves ne réussissent pas en classe. Des structures alternatives, plus faciles à adapter aux situations particulières des jeunes laissés pour compte, deviennent de plus en plus un trait de l'éducation lasallienne. De tels centres impliquent habituellement des accords de coopération entre Frères, autorités locales, responsables religieux de différentes croyances, et le soutien d'un personnel dévoué. Ceci était déjà prévu pour les Frères par la Déclaration de 1967 :

“Par ailleurs, d'autres nécessités culturelles ou apostoliques apparaissent en maints endroits, requérant d'autres modalités d'éducation et d'enseignement, d'autres formes de présence de l'Église au monde des jeunes... Le Chapitre Général estime (cependant) que l'Institut ne doit pas se raidir dans une conception si limitée de sa finalité éducative qu'elle en viendrait à proscrire toute activité non scolaire. Une telle étroitesse ne serait pas conforme à la tradition de l'Institut. Elle risquerait en outre de faire obstacle à l'action de l'Esprit Saint parmi nous et de paralyser par avance des initiatives susceptibles de contribuer au renouveau des oeuvres scolaires elles-mêmes”

(D. 51, 2 et 4)

1 - 5.9. Centres de pastorale et groupes de soutien pour les jeunes

Bien que beaucoup d'écoles créent et maintiennent d'excellents programmes d'enseignement religieux avec un accent pastoral très marqué, il arrive que la catéchèse en école souffre du fait que les horaires prévus pour l'enseignement religieux soient quelquefois inappropriés et pas toujours bien choisis. Il est même possible que des leçons de ce genre soient peu efficaces pour engendrer une vie spirituelle. Pour des raisons qui diffèrent d'un cas à l'autre, il peut être difficile de favoriser en classe des attitudes religieuses positives. Les centres lasalliens de pastorale de diverses sortes, menés par des animateurs expérimentés, peuvent aider les jeunes, en leur donnant l'occasion de partager leur foi entre eux, dans un environnement moins formel qu'à l'école.

1 - 5.10. Répondre à des réalités nouvelles

La ratification par l'Église de la Convention des Nations Unies sur les Droits des Enfants (1989) engage l'Institut à mettre en pratique les propositions qu'elle contient. Bien que, historiquement parlant, les principes lasalliens ont longtemps précédé ce texte des Nations Unies, la convention insiste sur certains éléments importants pour la compréhension actuelle de l'autonomie individuelle pendant les années de dépendance. Elle reconnaît, par exemple, que le droit qu'a un enfant à son identité s'étend à l'ethnicité et au nom, à la nationalité et à la culture, à l'accès à l'information et à l'instruction (Art. 6-14). On doit écouter les enfants, spécialement quand il s'agit de décisions concernant leur accès au savoir (Art. 12). La convention est étayée par une vision de l'enfance qui accepte les jeunes comme partenaires dans la société et non seulement comme objet de ses soins, comme devant apporter leur contribution et pas seulement payer une dette.

1 - 5.11. Les Colloques sur les phénomènes affectant la mission éducative

L'Institut essaie de répondre par sa mission éducative aux besoins particuliers des jeunes dans différentes parties du monde. Le Chapitre Général de 1993 fut particulièrement attentif aux problèmes globaux qui de plus en plus influencent les jeunes à l'approche du troisième millénaire. C'est cette perspective qui a conduit le Chapitre à voter la Proposition officielle suivante, de façon à encourager un suivi permanent des questions globales qui ont finalement leur incidence propre sur la vie des jeunes.

Le Chapitre Général demande au Frère Supérieur Général de nommer un groupe d'experts en éducation, qui aurait une fonction « observatoire » des grandes questions éducatives à travers le monde. Il permettrait au Centre de l'Institut d'élaborer une parole publique.

(C. 435, p 28)

La mise en pratique de cette proposition a pris la forme de Colloques sur des questions qui illustrent l'impact actuel sur les jeunes des courants mondiaux. La mission lasallienne est appelée à reconnaître une nouvelle anthropologie de l'enfance, à se renouveler, et à s'adapter en conséquence. Les cinq principales questions mises successivement en examen sont, dans

l'ordre

- La Famille aujourd'hui (1994) ;
- Le phénomène de globalisation et ses effets sur l'éducation (1995) ;
- L'urbanisation mondiale et ses conséquences (1996) ;
- La technologie de l'information et ses implications dans l'éducation (1997) ;
- Des approches adaptées pour la proclamation de l'Évangile aujourd'hui (1998).

Les principales conclusions résultant de ces Colloques seront publiées, à l'intention de tous ceux qui sont engagés dans la mission lasallienne, comme participation à la préparation du 43^{ème} Chapitre Général de l'an 2000.